

Une promesse de longue date

Daniel Marchildon

Number 33, Winter 1984–1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/43259ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

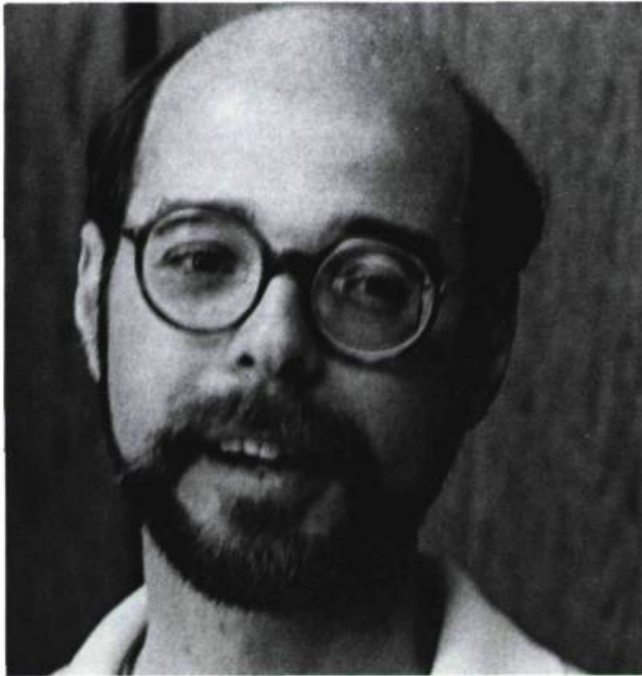
[Explore this journal](#)

Cite this article

Marchildon, D. (1984). Une promesse de longue date. *Liaison*, (33), 63–65.

Paul-François Sylvestre

Écrire : un acte d'amour



Paul-François Sylvestre (Photo : Jules Villemaire)

À l'occasion du congé de l'Action de grâce, je me suis rendu dans les Laurentides pour admirer le coloris automnal bien sûr, mais aussi pour entendre une pléiade d'écrivains répondre à la question « Pourquoi écrire aujourd'hui? »

Le colloque était organisé par l'Académie canadienne-française, en collaboration avec l'Union des écrivains québécois, le Pen Club et la Société des écrivains canadiens. Y participaient, entre autres, Claude Jasmin, Jean Éthier-Blais, Madeleine Ouellette-Michalska, Jean-Yves Soucy et Jacques Folch-Ribas.

Quand on sait qu'il se publie 19 000 titres francophones par année, on peut être tenté de se demander « pourquoi en écrire un autre? » Avec une telle profusion d'ouvrages sur le marché, il ne faut surtout pas croire que son livre va changer le monde, va devenir la perle rare qui sauvera l'humanité. D'autre part, il n'y a pas lieu de s'excuser d'écrire, de se sentir coupable. Le critique littéraire de *La Presse*, Jacques Folch-Ribas, fait d'ailleurs remarquer que le boulanger ne s'excuse pas de faire du pain ; c'est son métier, comme c'est le métier d'un écrivain de faire des livres. Et il ajoute qu'on écrit « pour créer un monde plus à notre goût, pour permettre la liberté ».

L'auteur natif de Sturgeon Falls sera plus modeste, plus intimiste. Jean Éthier-Blais écrit « pour soi et quelques happy few ». À son avis, les écrivains n'exercent aucune influence. « J'écris pour moi, ils lisent pour eux ; j'aime croire que j'ai vingt lecteurs », ajoute l'auteur des *Pays étrangers*. L'acte d'écrire sert alors à approfondir son être ou, tout au plus, à une médiation entre soi et le monde environnant.

Le très populaire romancier québécois, Jean-Yves Soucy, s'accorde avec Jean Éthier-Blais pour dire qu'on écrit pour soi, « pour ne pas être seul ». Il rejoint aussi

Folch-Ribas lorsqu'il affirme qu'on écrit pour s'amuser... et se prendre pour un Dieu (pouvoir de création). Mais l'auteur d'*Erica* ne cache pas son côté pratique. Si l'acte d'écrire, comme celui de lire, en est un de solitude, d'œuvre culturelle, il n'en demeure pas moins que ce produit culturel doit être vendu. Ce qui fait dire à Soucy qu'il y a « beaucoup de publiés, mais peu de lus ». Et le romancier n'hésite pas à jouer l'autre rôle (l'autre côté de la médaille), soit celui de relationniste : participation aux salons du livre, tournée de librairies et négociation avec les éditeurs. Il estime que des droits d'auteur de 5 000\$ équivalent à un investissement de 50 000\$ dans l'industrie canadienne.

Oui, on écrit pour soi, sans s'excuser ; par amour de soi, avec fierté. En ce sens, l'acte d'écrire devient une sorte de mise au monde, de « mise au mot » comme dirait Madeleine Ouellette-Michalska. Elle précise d'ailleurs que toute écriture fondamentale est une écriture amoureuse.

Devant de tels propos, je me suis dit que les Franco-Ontariens aiment et s'aiment de plus en plus. Ne publient-ils pas de plus en plus chaque année, chez *Prise de Parole* ou chez *Françoise Marois*, aux *Éditions l'Interligne* ou du *Vermillon*? Toutes ces mises au mot sont des actes d'amour ; tous ces textes sont des écrits amoureux. Les Ontariois ont eux aussi le coup de foudre.

Alors faites l'amour. Prenez un livre, à défaut d'en faire un.

Daniel Marchildon

Une promesse de longue date

René Lévesque me l'a promi personnellement : le jour où nous aurons une journée franco-ontarienne, le drapeau ontariois sera à l'honneur au pavillon de l'Assemblée nationale du Québec. Cette promesse, faite en juin 1984 devant un groupe de 50 jeunes Franco-Ontariens, à Québec pour un voyage de formation et de plaisir organisé par *Direction-Jeunesse*, était peut-être une promesse sans conséquence. Même si à chaque année, l'Assemblée nationale honore le drapeau acadien le jour de leur fête nationale, le 15 août, les politiciens et leurs promesses changent.

Il reste que la bonne intention de M. Lévesque, qui ignorait l'existence du drapeau franco-ontarien avant de s'en faire présenter un, soulève une grande lacune : en Ontario français il nous manque une journée, une date historique, où nous pourrions commémorer notre existence.

Or le premier pas envers l'adoption d'un tel jour de fête vient d'être franchi. Lors de la 35^e assemblée générale de l'ACFO, le 30 septembre dernier, les quelque 300 délégués acceptaient à l'unanimité de mandater leur association de proposer des dates propices à cet effet. Les mêmes délégués refusaient, néanmoins, d'adopter la date qui était proposée, soit le 12 août 1615. Ce jour-là, le père Joseph Le Caron, un récollet français, célébrait, devant le *Sieur de Champlain*, d'autres Français et des Amérindiens hurons, dans le village de Carhagouha (dans l'ancienne Huronie, c'est-à-dire la région de Penetang aujourd'hui) la première messe connue en terre ontarienne. La proposition a été plutôt renvoyée au comité provincial pour étude.



D'autres dates sont possibles. Notre histoire en abonde et elles méritent d'être considérées. L'essentiel, en mon sens, c'est que la date choisie vienne du XVII^e siècle, du début de la colonie française et de la province qui prendrait le nom d'Ontario. Après le sapin du bicentenaire qu'a voulu nous passer le gouvernement ontarien en 1984, la nécessité de se donner une telle journée est évidente. L'adoption du 12 août, ou d'une autre date, officialiserait enfin la présence française de plus de trois siècles et demi en Ontario.

Ce geste consolidera une identité, naissante et précaire, propre à la francophonie ontarienne. Après tout, en 1985, nous allons célébrer le dixième anniversaire du drapeau franco-ontarien — il n'est pas très vieux, pas plus que notre véritable sens d'appartenance ici.

La fête ontarioise servira donc de moment pour réfléchir sur notre condition de « Franco-Ontarien », passé, présent et, bien sûr, à venir. Mais plus important encore, cette date nous donnera un jour pour célébrer notre spécificité ici en Ontario.

Le 12 août a l'avantage de se trouver en plein cœur d'été, plus d'un mois après le « burn out » des semaines de la Saint-Jean et de la Fête du Canada. Avec cette date nous aurions la possibilité de tenir une foire qui agrémente un joli mois d'été souvent trop parcimonieux en festivals et fêtes. Qui oserait s'opposer à un bon prétexte pour un party? Par contre, certains ont exprimé, avec raison, une préférence pour une date à l'intérieur du calendrier scolaire. Ainsi, ce serait facile de faire participer directement les écoles et leur grande population de jeunes à l'événement.

Bref, l'idée est lancée : dans un an, au prochain congrès de l'ACFO, des dates seront proposées et l'une d'elles sera retenue pour de bon. Que ce soit le 12 août ou une autre date, nous aurons enfin NOTRE journée. Et, à tous les ans, à cette date, le drapeau franco-ontarien sera hissé au mât de l'Assemblée nationale du Québec. Mais, ce même jour, je souhaite encore plus ardemment voir flotter le vert et blanc de notre fleur de lys et de notre trille au-dessus de Queen's Park, NOTRE parlement, à Toronto.

Fernan Carrière

Beaucoup de politiaillerie à Honeymoon City

Honeymoon City : où la bêtise capitaliste exploite sans honte le romantisme que le site suscite naturellement — « heart-shaped bathtubs » et « waterbeds » à louer aux gentils petits couples en voyage de noce, encore maladroits l'un vis-à-vis l'autre. . . René de Châteaubriand en serait probablement scandalisé ; il ne reconnaîtrait certes pas ce paysage qu'il a décrit il y a presque deux siècles, sans avoir pourtant contemplé ces cataractes qui réussissent malgré tout à impressionner à un point tel qu'on en oublie la dure réalité de la pollution toxique du Love Canal, de l'autre côté de la gorge.

Cet écrivain français n'entendrait plus à distance ce grondement sourd en approchant les Chutes Niagara, que la nuit seulement ou encore le dimanche matin, avant l'invasion des hordes de visiteurs, en voiture ou en autobus.

Honeymoon City : c'était presque inspiré comme lieu pour la tenue de la dernière assemblée annuelle de l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO), à la fin du mois de septembre. Des délégués, satisfaits de ce qu'il n'y ait pas eu trop de contestation, se complaisent à croire que les différentes factions qui s'y affrontaient depuis plus de la moitié d'une décennie s'y seraient reconciliées — comme de vieux amants. Le silence est parfois celui de la résignation et de la patience et non pas le signe d'un acquiescement.

Plusieurs s'y rendaient à reculons, sans illusions quant à ce qui les y attendaient. C'est pour cette raison qu'une partie de la délégation d'Interligne-LIAISON s'est offert au minimum un voyage qui alliait l'utile à l'agréable. Nous avons donc fait le tour du lac Ontario, en traversant à l'aller le cœur de l'antique Confédération des nations iroquoises dans le nord de l'État du New York : de quoi s'inspirer sur le plan de la politique, notamment du partage du pouvoir qu'implique une structure fédérative comme celle de l'ACFO.

L'ordre du jour de l'assemblée annuelle, cette année, était de taille, voire irréaliste. Nous avons dû subir toute une journée ponctuée d'interminables procédures d'amendements aux statuts de l'organisme : une opération somme toute cosmétique et superficielle. Nous nous sommes laissés courtiser par des discours qui n'étaient pas des modèles de l'art de la rhétorique : il fallait « choisir » entre cinq candidats à la présidence. Nous avons donc momentanément succombé à un accès de fièvre électoraliste. En résumé, beaucoup de politiaillerie, pas de débat politique. Pourtant, tous s'entendaient sur la « nécessité » de faire dorénavant du véritable lobbying politique auprès des multiples instances gouvernementales.

Une question s'imposait et elle embêtait la plupart des délégués, voire des candidats à la présidence : du lobbying pour quoi faire? Encore, nous ne nous sommes même pas interrogés sur la forme ou la nature du lobbying mais ça, c'est un autre débat, trop complexe pour une plénière d'assemblée.